

La production fourragère en 2014



Une production estivale et automnale conséquente compense le déficit printanier

La production fourragère d'herbe de l'année dépasse de 3,5 % la référence. Le déficit de la première moitié de campagne dû au printemps sec est ensuite comblé grâce à un été pluvieux et des températures automnales clémentes. Les quatre départements de l'est de la région affichent un fort excédent de production. La Loire et le Rhône ont une production fourragère déficitaire. Ardèche et Drôme sont proches des normales.

Résultats de l'enquête prairies par département

Départements	Rendements 2014 TMS* / ha	Comparaison/ référence 1982-2009
Ain	7,1	22,6%
Ardèche	3,0	-7,5%
Drôme	3,5	8,4%
Isère	4,6	20,7%
Loire	4,1	-16,6%
Rhône	3,5	-28,8%
Savoie	3,3	18,8%
Haute-Savoie	5,6	16,3%
Rhône-Alpes	4,4	3,4%

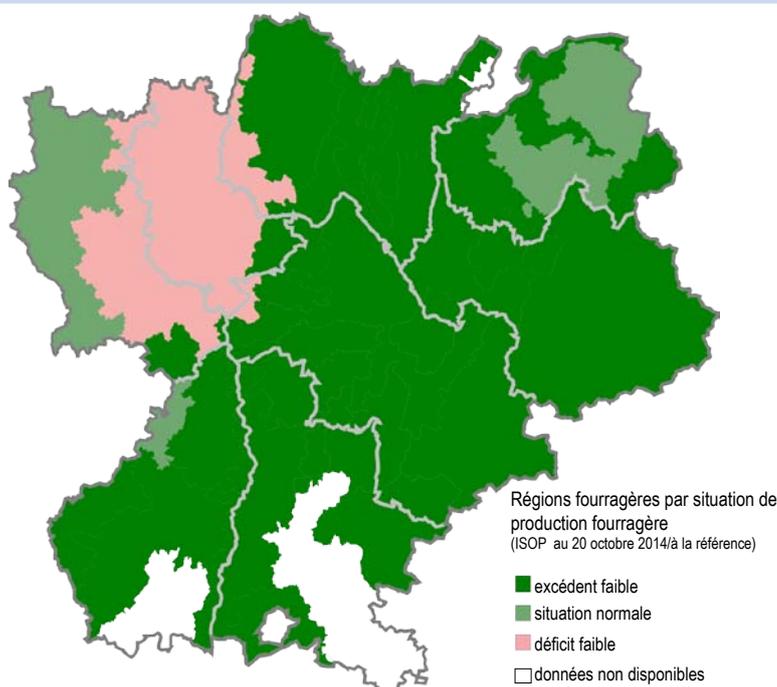
* TMS : tonne de matière sèche

Source : Agreste - Enquête prairies

Une excellente année en maïs ensilage

Les semis de maïs se déroulent dans de bonnes conditions avec des levées satisfaisantes. Durant l'été, la croissance et la végétation sont favorables. La majorité des chantiers d'ensilages débute avec une quinzaine de jours de retard à la mi septembre. Les rendements sont exceptionnels, supérieurs à ceux de 2013 (+11 %). Le rendement moyen 2014 atteint 12,7 tonnes de matière sèche/ha, 9 % au dessus de la moyenne quinquennale. La qualité est satisfaisante avec un taux de matière sèche élevé.

Résultats du modèle ISOP par région fourragère



Source : Agreste - ISOP ©IGN - GéoFLA® 2010



La campagne fourragère printanière est déficitaire avec des rendements inférieurs de 20 % à ceux d'une année normale en raison d'un manque d'eau.

La croissance de l'herbe est médiocre. Les rendements des ensilages Ray Grass italiens débutés dès la fin mars sont limités mais avec de bonnes valeurs nutritives. La croissance de l'herbe est faible. La fenaison a lieu au stade début épiaison dans des conditions météorologiques satisfaisantes. Les rendements baissent mais la qualité des fourrages est bonne.

Au pâturage le printemps sec et précoce permet une mise à l'herbe rapide. Les fortes amplitudes de température rendent cependant la pousse de l'herbe irrégulière. Sa croissance est inférieure à la moyenne.

La production herbagère estivale et automnale dépasse de 37 % la normale. Les rendements sont élevés dans l'Ain, la Drôme et l'Isère (plus de 45 % par rapport à la référence). Dans le Rhône et la Loire, les rendements sont moins importants mais supérieurs à la normale. La production fourragère estivale et automnale permet un rattrapage partiel du déficit printanier. Les pluies consécutives de l'été favorisent la pousse de l'herbe qui présente de bonnes valeurs nutritives. Les foin s'effectuent à un stade optimum mais sèchent mal parfois en raison des conditions humides. La qualité se révèle médiocre à moyenne. Certains éleveurs préfèrent faire de l'enrubannage plutôt que du foin car le fourrage est ainsi bien conservé et de meilleure qualité.

Bien arrosée par les pluies et bénéficiant de températures clémentes, l'herbe est bonne et permet une troisième coupe et une pâture possible jusqu'à la fin du mois de septembre.



Méthodologie

Le champ de l'enquête prairies couvre quatre types de prairies :

- Les superficies toujours en herbe (STH) sont des prairies permanentes ou naturelles de plus de 5 ans, non ensimées par l'homme et dont la flore variée se reproduit d'elle-même. On distingue les STH productives (au moins 1 500 unités fourragères/ha) qui ont une production normale, des STH peu productives avec une faible production.
- Les prairies temporaires sont des prairies ensimées par l'homme qui occupent une sole pendant moins de 5 ans et qui sont composées de graminées et de trèfles.
- Les prairies artificielles sont des prairies ensimées par l'homme composées de légumineuses (luzerne) et de graminées variées.

L'enquête « prairies » s'appuie sur un réseau d'observations recueillies auprès d'experts d'organisations professionnelles agricoles (chambres d'agriculture, contrôles laitiers ...) et un ensemble d'enquêteurs répartis sur le territoire et compétents en conjoncture « prairies ». Les résultats de l'enquête constituent la synthèse des sources mobilisables. Elle intègre notamment les résultats du dispositif théorique ISOP. L'évaluation est faite en deux temps : production de printemps arrêtée au 20 juin, production d'été-automne arrêtée au 20 octobre.

Le dispositif ISOP, Information et Suivi Objectif des Prairies, est un outil de modélisation mis au service des statisticiens pour les aider dans l'élaboration de leurs estimations de production. Le dispositif ISOP repose sur un modèle de croissance de l'herbe associé à une base

de données agro-pédo-climatique. Il permet d'estimer le potentiel de production des prairies à une échelle suffisamment fine qui est la région fourragère. L'irrigation n'est pas prise en compte. Les rendements de l'année en cours sont comparés à des rendements de référence calculés sur la période 1982-2009. Trois types de prairies ont été modélisés : les prairies artificielles, temporaires et permanentes productives. Le modèle contient l'ensemble des données mensuelles suivantes par région fourragère et type de prairie :

- les rendements mensuels cumulés,
- les rendements mensuels de référence calculés sur la période 1982-2009,
- le rapport (en %) du rendement mensuel au rendement mensuel de référence.